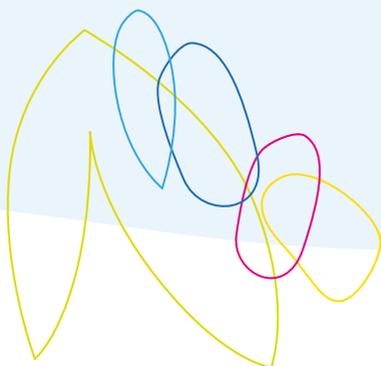


**INFORMATION POUR LES PROFESSIONNEL·LES**

*Update mai 2025*

# Périnatalité : offre de soutien et d'accompagnement en Région bruxelloise



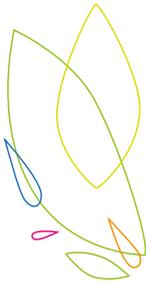


Ce Focus s'adresse aux professionnel·les de la santé et du social bruxellois.

La grossesse et la naissance d'un·e enfant représentent un moment essentiel dans une vie ; cela peut toutefois être un parcours comprenant des difficultés et obstacles : informations incomplètes sur les services disponibles, problèmes d'accessibilité financière des soins pré/postnataux, communication et coordination limitées entre soignant·es à l'hôpital et en ambulatoire, aides et dispositifs autour de la périnatalité peu connus, etc. Ces réalités concernent un grand nombre de personnes et sans doute sont-elles plus durement vécues par les personnes en situation de vulnérabilité. Des politiques publiques ayant la volonté d'améliorer le parcours prénatal et postnatal et favorisant l'interconnaissance entre intervenant·es contribuent à réduire les inégalités.

**Ce Focus vise à informer de manière objective et synthétique les professionnel·les du social et de la santé sur l'offre de soutien et d'accompagnement des personnes enceintes (en ordre d'assurabilité<sup>1</sup>), de leurs enfants jusqu'à la fin de la petite enfance et de leurs familles, sur le territoire bruxellois.**

<sup>1</sup> Un Focus spécifique sur l'accès aux soins pour les personnes qui ne peuvent pas bénéficier de l'Assurance Obligatoire (ressortissants de l'UE, demandes de protection internationale ou d'asile, personnes sans séjour légal, etc.) est cours de rédaction et sera disponible dans le courant de l'année 2025. Voir : [www.brusano.brussels/publications](http://www.brusano.brussels/publications).



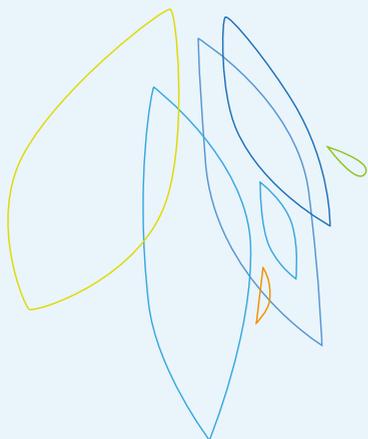
Les ressources présentées tout au long de ce Focus sont repris en fin de document. Un répertoire est en cours d'élaboration.

Vous trouverez également des informations sur l'accessibilité financière aux soins de santé dans le Focus dédié [ici](#).

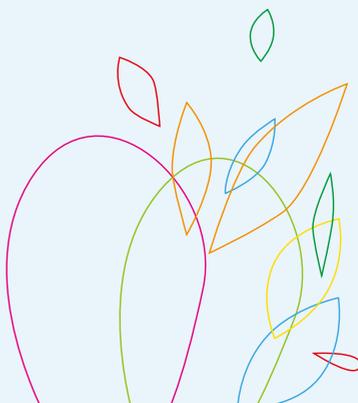
Si vous constatez des erreurs ou des manques, vous pouvez nous le faire savoir à l'adresse email : [info@brusano.brussels](mailto:info@brusano.brussels). Le Focus est mis à jour de manière régulière en tenant compte des évolutions du secteur et des retours des lecteur-rices.

---

Si vous êtes un-e professionnel-le de la santé et du social et que vous cherchez une information pratique sur l'offre d'aide et de soins bruxelloise ou une aide dans l'orientation, les lignes Helpdesk sont accessibles tous les jours ouvrables de 9 à 17h pour vous répondre et/ou vous aiguiller vers des solutions existantes. (voir p. 42)



## TABLE DES MATIÈRES



<b>1. TRAVAIL MULTIDISCIPLINAIRE: QUE FONT-ILS ET ELLES ?</b>	<i>p 6</i>
<b>2. L'OFFRE DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT AUTOUR DE LA PÉRINATALITÉ</b>	<i>p 8</i>
<b>LE PROGRAMME DES 1000 PREMIERS JOURS</b>	<i>p 8</i>
<b>PÉRIODE PRÉNATALE</b>	<i>p 11</i>
Prestataires	<i>p 11</i>
Structures dans lesquelles pratiquent ces prestataires	<i>p 13</i>
ONE et Kind en Gezin	<i>p 16</i>
Services d'accompagnement périnatal (SAP)	<i>p 18</i>
<b>ACCOUCHEMENT</b>	<i>p 20</i>
Accouchement à domicile	<i>p 20</i>
Accouchement en maison de naissance	<i>p 21</i>
Accouchement en gîte de naissance	<i>p 22</i>
Accouchement en maternité	<i>p 23</i>
<b>PÉRIODE POSTNATALE ET PETITE ENFANCE, JUSQU'À DEUX ANS INCLUS</b>	<i>p 24</i>
Prestataires médicaux et paramédicaux	<i>p 24</i>
Structures dans lesquelles pratiquent ces prestataires	<i>p 26</i>
Un relais entre les périodes : ONE et Kind en Gezin	<i>p 27</i>
Services d'accompagnement périnatal (SAP)	<i>p 29</i>
Structures de soutien postnatal	<i>p 29</i>
Milieus d'accueil	<i>p 30</i>
<b>3. SOINS ET SERVICES TOUT AU LONG DU PARCOURS PÉRINATAL</b>	<i>p 32</i>
<b>ACTEURS ET ORGANISATIONS</b>	<i>p 32</i>
Soutien en santé mentale	
Acteurs associatifs	
Lieux de dons, de prêt et matériel	
<b>POUR ALLER PLUS LOIN</b>	<i>p 33</i>
E-santé : échange et partage de données de santé à Bruxelles	
Instrument d'information : Born in Brussels	
Littératie en santé en périnatalité	
Outils de dépistage ou d'orientation pour des situations spécifiques	
Centre d'Expertise ECK Volle Maan	<i>p 34</i>
<b>4. QUELQUES RESSOURCES POUR DES SITUATIONS SPÉCIFIQUES</b>	<i>p 35</i>
<b>SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE</b>	
<b>ADDICTIONS ET ASSUÉTUDES</b>	
<b>DEUIL PÉRINATAL</b>	
<b>5. DÉTAIL DES RESSOURCES MENTIONNÉES DANS LE FOCUS</b>	<i>p 36</i>

## 1.

# TRAVAIL MULTIDISCIPLINAIRE: QUE FONT-ILS ET ELLES ?

La périnatalité est une période de vie qui mobilise une multitude d'acteur-rices, chacun-e jouant un rôle important pour accompagner les futurs parents ainsi que leur bébé. Nous retrouvons des professionnel-les de la santé et du social, des professionnel-les généralistes ainsi que d'autres plus spécialisé-es. Certain-es sont davantage présent-es pour l'accompagnement, d'autres pour des soins spécifiques à un moment donné (le-la pédiatre par exemple).

Des structures communautaires et des associations jouent également un rôle clé en créant des espaces de partage, de soutien et d'information pour les familles. **C'est cette synergie entre les différent-es acteur-rices qui doit permettre une prise en charge globale, intégrée, humaine et bienveillante.**

Certain-es intervenant-es clés ont été identifiés car ils jouent un rôle tout au long de l'accompagnement autour de la périnatalité. Cette diversité de pratiques illustre l'importance d'une collaboration et d'une coordination efficiente pour assurer en pratique une prise en charge globale et intégrée.

Les personnes enceintes ont un vaste de choix de professionnel-les pouvant assurer le suivi prénatal et post-natal. C'est la collaboration et l'articulation entre ces professionnel-les qui garantira une prise en charge adéquate. Découvrez ci-dessous les grandes lignes de leur contribution à celle-ci.

Les prestations, modalités d'accès et lieux de pratiques de ces différent-es professionnel-les sont détaillés pour chaque étape du parcours de la périnatalité. Nous vous proposons, dans ce Focus, **de suivre la ligne du temps des soins et de l'accompagnement de la personne enceinte, de son enfant et de la famille qui l'entoure pendant les 1000 premiers jours.**

De nombreux-ses autres acteur-rices sont susceptibles d'accompagner les personnes dans leur parcours périnatal.

### Médecin généraliste

Chaînon essentiel pour assurer des soins ambulatoires et de proximité, le-la médecin généraliste joue un rôle important tant dans le suivi prénatal que post-natal en se basant sur une relation de confiance avec les personnes, en lien avec les autres professionnels de la santé (kinésithérapeute, sage-femme, infirmier, psychologue, etc.) ainsi qu'avec les structures hospitalières, l'ONE, Kind en Gezin, etc.

### Sage-femme

Professionnel-le des soins de santé, le-la sage-femme peut prendre en charge la personne durant la préconception, la grossesse, le travail, l'accouchement, le postpartum et la petite enfance.

### **Gynécologue**

Médecin spécialiste dans la santé de l'appareil reproducteur féminin, iel prend en charge les maladies gynécologiques, le suivi des grossesses, la contraception et la ménopause.

Le-la gynécologue obstétricien-ne s'occupe de la grossesse et de l'accouchement.

### **Pédiatre**

Médecin spécialiste qui assure le suivi du développement de l'enfant, depuis sa naissance jusqu'à l'adolescence. Iel peut réaliser les différentes vaccinations.

### **Kinésithérapeute**

Spécialisé-e dans l'accompagnement avant, pendant et après la grossesse, le-la kinésithérapeute pour les personnes enceintes aide à soulager les douleurs liées à la grossesse, à préparer le corps à l'accouchement et à favoriser une bonne récupération post-partum.

## 2.

# L'OFFRE DE SOUTIEN ET D'ACCOMPAGNEMENT AUTOUR DE LA PÉRINATALITÉ

L'offre d'accompagnement et de soutien sera déclinée en suivant le parcours d'une personne enceinte allant de la période prénatale à la période de la petite enfance en passant par l'accouchement et le postnatal.

Le programme prévoit 4 types<sup>2</sup> de prestations, accessibles via la nomenclature INAMI et visant à renforcer le dépistage, l'orientation et l'accompagnement des personnes. Elles nécessitent l'utilisation de **l'outil BIB**.

## LE PROGRAMME DES 1000 PREMIERS JOURS



### Bon à savoir

L'objectif du programme interfédéral de soins intégrés « Soins et accompagnement des femmes enceintes, des enfants et de la famille qui les entoure lors des premiers 1000 jours » est d'assurer aux femmes enceintes vulnérables un accès effectif aux soins et à un accompagnement pendant les 1000 premiers jours. Les soins fournis seront intégrés, continus et adaptés aux besoins (selon le principe de l'universalisme proportionné) de la femme enceinte, des enfants et de la famille. Ceci nécessite une étroite interaction et collaboration, d'une part, entre les professionnels de la santé et de l'accompagnement impliqués, et d'autre part, avec la famille.



**Si vous êtes un-e professionnel-le social-santé et que vous souhaitez intégrer le programme et bénéficier du financement supplémentaire pour ces 4 prestations, voir :**

- Le [site](#) de Born in Belgium Professionals
- La [page](#) de l'Inami dédié au programme



Pour en savoir plus, voir [ici](#).

<sup>2</sup> Outre ces 4 prestations, le programme des 1000 premiers jours fait également référence à une fonction d'outreaching, consistant en la recherche proactive de femmes enceintes vulnérables et leur orientation vers le dépistage (cette fonction ne fait pas partie des 4 prestations financées).

### Dépistage de vulnérabilités psychosociales

- **Groupe cible** : pour toutes les personnes enceintes.
- **Prestataire** : ce dépistage peut être réalisé par tout-e prestataire dans le cadre de l'assurance maladie, pour autant qu'il ou elle fasse partie du programme.
- Cette prestation se réalise à partir de l'**outil Born in Belgium Professionnals (BIB)** lors de la grossesse de la personne (et peut se faire jusqu'au septième jour après la naissance) et à une seule reprise. ENCART/ picto Outil/ Born in Belgium Professionnals (BIB) + QR Code.
- L'outil consiste en un **questionnaire qui permet de dépister la vulnérabilité psychosociale**, sur base de 13 indicateurs (comme par exemple le logement, l'isolement, l'accès aux soins ....). Dans certaines situations particulières, une réévaluation peut éventuellement être faite à la suite du 1er dépistage.
- **2 scénarios** sont possibles, selon les indicateurs dans le cadre du dépistage, à chaque scénario est associé une ou plusieurs prestations qui peuvent différer par période (prénatale, postnatale).

#### **A.**

Dans le cas où 1 seul indicateur d'inclusion est identifié, la personne sera dans le scénario A.

#### **B.**

Si 2 indicateurs sont identifiés à travers le dépistage, il s'agit du scénario B qui ouvre le droit aux 3 autres prestations.

#### Conseil prénatal personnalisé (CPP)

- **Groupes cibles** : scénario A et scénario B
- **Prestataire** : médecin généraliste, sages-femmes, gynécologue, infirmier-ère, pour autant qu'il ou elle fasse partie du programme.
- Cette prestation correspond à **maximum 2 consultations prénatales personnalisées** pendant la période prénatale.

#### Coordination de soins et de l'aide

- **Groupe cible** : scénario B
- **Prestataires** : les prestataires dans le cadre de l'assurance maladie + personnes correspondant au profil de compétences décrit dans le protocole d'accord du 8 novembre 2023, pour autant qu'il ou elle fasse partie du programme.
- Un **forfait** valable pour une période de 12 mois, renouvelable à 2 reprises maximum.

#### Concertation multidisciplinaire

- **Groupe cible** : scénario B
- **Prestataires** : les prestataires dans le cadre de l'assurance maladie, pour autant qu'il ou elle fasse partie du programme.
- Des séances de 15 minutes avec maximum 4 participant-es par période de 12 mois (Max.3 fois pendant la durée du programme).

Ce FOCUS fait référence à plusieurs reprises aux prestations du **programme des 1000 premiers jours** étant donné qu'elles ont une influence directe sur l'offre de services.

Vu le caractère récent de ce programme (les 4 prestations peuvent être facturées depuis septembre 2024 sur le territoire de la Région Bruxelles-Capitale), sa mise en œuvre concrète en termes de collaboration et d'articulation entre les acteurs social-santé est encore en

phase de co-construction au niveau de chaque bassin d'aide et de soins.

**A chaque fois qu'une référence au programme des 1000 premiers jours est faite, vous verrez apparaître le sigle **



*Voir liste des ressources p. 36*

## PÉRIODE PRÉNATALE

La période prénatale désigne toute la durée de la grossesse, c'est-à-dire de la conception jusqu'à l'accouchement.

L'offre est multiple et le suivi prénatal peut-être assuré par divers-es prestataires, structures, services, etc. en individuel et/ou en groupe.

▲ Le programme des 1000 premiers jours propose des prestations pour renforcer le suivi prénatal pour les personnes enceintes vulnérables.

En période prénatale, suite au dépistage des vulnérabilités psychosociales avec l'outil BIB (lien vers BIB) :

- › **Scénario A** (Min.1 indicateur positif sur 8 Critères d'inclusion) : la personne enceinte peut bénéficier de 2 consultations de conseil prénatal personnalisé qui prend part au programme et ayant accès à la plateforme BIB.
- › **Scénario B** (A partir de 2 indicateurs positifs sur 8 critères d'inclusion) : la personne enceinte peut bénéficier de la coordination des soins et de l'aide. Les intervenant-es autour de la personne ont la possibilité de se réunir en concertation multidisciplinaire.

### Prestataires

#### Médecin généraliste

Le-la médecin généraliste a été souvent négligé-e dans la phase du suivi prénatal tandis que, comme explicité plus haut, iel offre une expertise globale, s'appuyant sur sa proximité avec la personne enceinte.

#### Lieux de pratique (dépendant de chaque médecin)

- Cabinet propre
- Structure (par exemple une maison médicale)
- Visites au domicile

#### Conditions d'accès et coûts

Les tarifs et remboursements varient en fonction de la prestation et du conventionnement ou non du-de la prestataire.

#### Sage-femme

Dans le cadre du suivi prénatal, les sages-femmes peuvent être le-la professionnel-le de référence et/ou effectuer un suivi en parallèle à celui fait par un-e médecin généraliste ou un-e gynécologue.

Les prestations sont diverses : consultations prénatales, éducation à la santé et à la parentalité, préparation à l'accouchement (respiration, gestion de la douleur, postures), et orientation et collaboration interdisciplinaire sont possibles en cas de besoin de suivi spécialisé.

### Lieux de pratique

Les sages-femmes offrent leur expertise au sein des cabinets de consultation (planning familial, ONE, regroupement de sages-femmes, maisons médicales, etc.), à l'hôpital (consultation prénatale, unité grossesses à risque, etc.) et au domicile de la personne.

### Conditions d'accès et coûts

Toute personne enceinte peut se faire accompagner par une sage-femme.

- Pas de prescription médicale nécessaire.
- Suivi possible dès le début de grossesse.

Le suivi prénatal assuré par une sage-femme est largement remboursé par l'assurance maladie obligatoire (INAMI), sous certaines conditions :

#### Consultations individuelles

- Remboursées si la sage-femme est conventionnée. En pratique, avec le tiers-payant, la personne enceinte ne paie qu'une petite quote-part personnelle (ticket modérateur), voire rien si elle bénéficie du statut BIM (intervention majorée).
- Les sages-femmes non conventionnées fixent librement leurs honoraires : le remboursement INAMI reste le même, mais le supplément d'honoraires est à charge de la patiente.

#### Consultations collectives (préparation à la naissance) :

- Prix variables selon la structure (cabinet, maison médicale, hôpital, planning familial).
- Parfois gratuites dans les hôpitaux partenaires de l'ONE, ou prises en charge par l'assurance maladie obligatoire si la sage-femme est conventionnée.

### Aide supplémentaire

- Certaines mutuelles proposent des forfaits de maternité ou des remboursements complémentaires pour les cours prénataux.



**Voir aussi :** Focus « Accessibilité financière aux soins de santé » [ici](#).

### Gynécologue

En prénatal, le ou la gynécologue peut assurer (seul-e ou en collaboration avec d'autres prestataires) le suivi médical de la grossesse, en particulier les échographies obligatoires, les bilans sanguins, urinaires, dépistages (toxoplasmose, diabète gestationnel...), le suivi de grossesses à risque (âge, antécédents médicaux, complications en cours...), de repérer et gérer les complications éventuelles.

Il-elle assure une coordination avec d'autres professionnel·les (sage-femme, médecin généraliste, pédiatre...).

### Lieux de pratique

Les gynécologues consultent au sein de cabinets de consultations privés (individuels ou de groupe), ainsi qu'à l'hôpital.

### Conditions d'accès et coûts

Aucune prescription n'est nécessaire pour consulter un-e gynécologue. Les consultations sont partiellement ou totalement remboursées par l'INAMI si le-la praticien-ne est conventionné-e. Le remboursement varie selon :

- › Le statut conventionné/non conventionné du/de la gynécologue.
- › Le type de consultation (acte technique, échographie, consultation simple).
- › Le statut social de la personne (BIM ou non).

## Kinésithérapeute

La kinésithérapie est largement plus connue pour la rééducation du périnée en post-natal, mais la kinésithérapie prénatale existe et certaines personnes enceintes y ont recours. Elle vise à préparer la personne enceinte physiquement et mentalement à l'accouchement, tout en prévenant ou soulageant les éventuelles douleurs liées à la grossesse (lombalgies, tensions musculaires, troubles posturaux, etc.). Elle permet également de renforcer la conscience corporelle, notamment au niveau du périnée, de la respiration et de la posture.

### Lieux de pratique

Les séances peuvent être réalisées en individuel ou en groupe, en cabinet libéral, à domicile ou à l'hôpital, et s'inscrivent dans un suivi global de la grossesse.

### Conditions d'accès et coûts

Toutes les mutualités belges appliquent les règles de l'INAMI dans le cadre de l'assurance obligatoire, qui prévoit le remboursement partiel de 9 séances de kinésithérapie périnatale (prénatale ET postnatale) par grossesse, à condition que

- Les séances soient prescrites par un-e médecin
- Elles soient effectuées par un-e kinésithérapeute reconnu par l'INAMI.

## Structures dans lesquelles pratiquent ces prestataires

### Maisons médicales

Les maisons médicales sont composées d'équipes pluridisciplinaires qui proposent une médecine préventive et de proximité. Les maisons médicales proposent des soins intégrés, continus, globaux et accessibles qui tiennent compte de tous les aspects de la santé, en ce compris psychologiques.

Certaines maisons médicales emploient des sages-femmes ; toutes les maisons médicales disposent de médecins généralistes. Ces deux professions peuvent assurer un suivi prénatal au sein d'une équipe pluridisciplinaire, qui pourrait le cas échéant aussi réaliser l'accompagnement postnatal.

### Conditions d'accès et coûts

Les maisons médicales sont accessibles à tout public.

Elles fonctionnent soit à l'acte soit au forfait.

- › **Au forfait**, la personne doit signer une convention qui l'engage à bénéficier de certains soins (médecine générale, soins infirmiers et kinésithérapie) uniquement dans cette maison médicale. Ainsi, dans une maison médicale au forfait, la personne ne paie pas les consultations couvertes par celui-ci.
- › **À l'acte**, elle applique le tiers-payant : la personne paie uniquement le montant qui est réellement à sa charge (quote-part personnelle), sans devoir avancer le montant couvert par la mutuelle.

Concernant les consultations de soutien psychologique, cela dépend d'une maison médicale à l'autre.

Pour s'inscrire, il faut prendre contact avec la maison médicale la plus proche du domicile car les maisons médicales travaillent sur un territoire donné.

### Centres de planning familial

Les centres de planning familial sont ouverts à tous·tes. Des équipes pluridisciplinaires répondent à toute question liée à des difficultés de vie quelles qu'elles soient. Des activités de prévention et de sensibilisation sont également proposées dans ces centres.

Certains plannings familiaux proposent, en plus de leurs missions principales, un suivi et un accompagnement des personnes enceintes.

### Conditions d'accès et coûts

La demande d'accompagnement peut se faire par tout·e professionnel·le ou la personne elle-même. Aucune prescription médicale n'est requise.

Les consultations sont payantes. Le prix dépend d'un centre à l'autre et du type de consultation demandée. Il est, en principe, adapté à la situation financière de la personne. Il est conseillé de s'en informer au préalable lors de la prise de rendez-vous.



#### Bon à savoir

*En Wallonie et à Bruxelles, les 4 fédérations des centres de planning familial se sont regroupées en un portail informatique qui répertorie l'ensemble des centres existants. Voir [le site](#).*

*En Flandre et à Bruxelles, les CAW « Centrum Algemeen Welzijnswerk » assurent, entre autres, des missions similaires à celles d'un centre de planning familial.*

*Ils ont une mission générale d'amélioration du bien-être des personnes. Ils s'adressent à tous publics, et en particulier aux personnes en situation de vulnérabilité. Depuis 2014, un seul CAW couvre le territoire bruxellois. Les CAW proposent un soutien social, il n'y a pas de consultations médicales.*

*Voir [le site](#).*

### Structures périnatales communautaires et pluridisciplinaires

À côté des dispositifs institutionnels et hospitaliers, le territoire bruxellois compte une diversité croissante de lieux-ressources dans le champ de la périnatalité. Ces structures - souvent portées par des collectifs de sages-femmes ou des asbl - proposent un accompagnement global, personnalisé et respectueux de la physiologie de la grossesse et de la parentalité.

Ces structures peuvent intervenir en parallèle ou en relais des services hospitaliers, des plannings familiaux ou des consultations de l'ONE.

L'offre de ces lieux inclut notamment pour le prénatal :

- Le suivi prénatal assuré par des sages-femmes indépendantes ou en équipe.
- La préparation à la naissance et à la parentalité, en format individuel ou collectif.

Une grande diversité de prestataires peut se retrouver dans ces lieux : sages-femmes, kinésithérapeutes, médecins généralistes, infirmier-ères, psychologues, ostéopathes, etc.

### Conditions d'accès et coûts

Ces initiatives s'adressent à un large public et peuvent être particulièrement pertinentes pour les personnes recherchant un cadre d'accompagnement moins médicalisé, plus relationnel et accessible. Elles participent à diversifier l'offre périnatale à Bruxelles.

Les conditions d'accès à ces structures varient en fonction de leur statut juridique, de leur modèle de financement et du cadre d'intervention des professionnel·les impliqué·es (notamment les sages-femmes). Il faut se renseigner auprès de chaque structure sur les conditions particulières.

- Lorsque les prestations sont assurées par des sages-femmes conventionnées, une grande partie des actes (consultations prénatales, soins postnataux, accompagnement à domicile) est remboursée par l'assurance maladie (INAMI), avec application éventuelle du tiers-payant.

- D'autres activités (préparation à la naissance, ateliers collectifs, soins de bien-être) ne sont pas systématiquement remboursées et peuvent faire l'objet :

- › d'un tarif libre,
- › d'un forfait (souvent accessible),
- › ou d'un prix solidaire, modulé selon la situation socio-économique.

Au sein de cette catégorie « structures périnatales », il y a donc une diversité d'acteur·rices et de profils professionnels. Notons que certaines structures bénéficient de soutiens publics leur permettant d'assurer des services gratuits ou à coût réduit, en particulier pour les familles en situation de précarité ou orientées par un·e professionnel·le du réseau social ou de la santé.

### Hôpitaux

Les hôpitaux bruxellois dotés d'un service de maternité proposent des consultations prénatales qui s'intègrent dans le suivi global de la grossesse. Ces consultations peuvent être assurées par :

- Des gynécologues obstétricien·nes (pour les grossesses à bas ou à haut risque).
- Des sages-femmes hospitalières, souvent en binôme avec un·e médecin.
- Parfois, dans le cadre de conventions avec l'ONE, des équipes pluridisciplinaires incluant des PEP's (Partenaires Enfant-Parent) assurent un suivi médico-psycho-social.

Le suivi par un·e prestataire hospitalier·ière n'exclut en rien la possibilité d'un suivi combiné : une partie en hôpital, une autre chez une sage-femme libérale ou en maison médicale.

### Conditions d'accès et coûts

Les consultations sont accessibles à toutes les personnes enceintes, sur rendez-vous.

Le coût d'une consultation en hôpital dépend de plusieurs facteurs, notamment le statut de l'hôpital et du·de la prestataire (conventionné·e ou non), du type de consultation et de la situation de la personne.

Si la consultation est assurée dans le cadre d'un programme ONE en hôpital partenaire, elle est gratuite.

### ONE et Kind en Gezin

#### Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE)

L'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) est l'organisme de référence en Communauté Française pour toutes les questions relatives à l'enfance.

L'ONE propose 2 types de suivi prénatal sur le territoire bruxellois<sup>3</sup>:

- **Via la présence directe d'équipe PEP's au sein d'hôpitaux**, on parle alors de consultation prénatale hospitalière. Ces hôpitaux ont signé une convention avec l'ONE afin d'organiser la mise en place du programme prénatal. Le suivi médical est quant à lui organisé par l'hôpital.

- **Via l'organisation de consultations de quartier dans des locaux ONE** où un suivi complet de la grossesse est réalisé. Des sages-femmes et gynécologues conventionné·es avec l'ONE assurent le suivi médical et travaillent en étroite collaboration avec un PEP's.

### Condition d'accès et coûts

Les consultations prénatales des Partenaires enfants parents (PEP's) sont accessibles pour toute personne enceinte.

Les différents services ONE sont gratuits et disponibles sur l'ensemble du territoire bruxellois.



#### Les PEP's c'est quoi ?

*Les Partenaires Enfant-Parent (PEP's) sont des professionnel·les (formation initiale d'assistant·e social·e, d'assistant·e en psychologie, d'infirmier·ère ou de sage-femme) qui assurent un accompagnement psycho-médico-social des (futurs) parents dans différents contextes : à domicile, à l'hôpital, dans une antenne de quartier. En complément au suivi médical et à l'accompagnement individuel, les PEP's proposent également une série d'activités collectives autour de thématiques liées à l'éducation à la santé ou aux préoccupations des (futurs) parents.*

*Plus d'infos sur le site de l'ONE.*

<sup>3</sup> L'ONE propose un troisième type de suivi prénatal dans les régions plus rurales, mais celui-ci n'est pas effectif à ce jour sur le territoire bruxellois.

**Le Programme Naître et Grandir de ONE** est aux côtés des (futurs) familles pour les accompagner dans leur rôle de parent en proposant des services médicaux préventifs au sein de ses consultations prénatales et postnatales. Les différents services de l'ONE sont décrits au travers des brochures suivantes :

- **Naître et Grandir** : avec vous pas à pas. Plus d'infos sur le site [ici](#).
- **La consultation prénatale**. Plus d'infos sur le site [ici](#).
- **Le service en unité néonatale**. Plus d'infos sur le site [ici](#).
- **La consultation pour enfant**. Plus d'infos sur le site [ici](#).

## Kind en Gezin

Kind en Gezin est l'organisme de référence pour l'enfance et la naissance du côté de la Communauté Flamande (Vlaamse Gemeenschap).

En période prénatale, Kind en Gezin propose :

- à l'hôpital universitaire UZ-Brussel uniquement, une consultation prénatale psycho-sociale pour les femmes enceintes en situation de vulnérabilité ;
- des startgesprekken (à domicile ou dans les locaux) pour initier le suivi avec les personnes enceintes et les familles : prise de connaissance et soutien des femmes enceintes et des familles, ainsi que leurs attentes après la naissance.

Les équipes de Kind en Gezin sont multidisciplinaires : elles sont constituées d'infirmier-ères/sages-femmes, soutiens familiaux, travailleur-euses sociaux-ales, psychopédagogues, bénévoles, médecins.

La dimension réseau/collaboration est importante : les équipes de Kind en Gezin échangent et travaillent avec une diversité de professionnel-les du social et de la santé.



**Kind en Gezin** soutient 10 "Huizen van het Kind" sur le territoire bruxellois. Une "Huis van het Kind" propose du soutien et de l'information pour les parents, ainsi qu'une orientation des futurs parents vers les structures et acteurs social-santé bruxellois.

Au sein d'une **Huis van het Kind**, les associations travaillent ensemble pour accompagner les familles au plus près de leur milieu de vie. Chaque Huis van het Kind travaille en réseau avec les partenaires locaux. Les futurs parents, les familles et les enfants peuvent s'y rendre pour tout ce qui concerne la croissance et l'éducation des enfants. Les Maisons de l'Enfant sont reconnues et subventionnées par Opgroeien.



Une description plus détaillée des Huizen van het Kind est proposée **dans la partie post-natale et petite enfance de ce FOCUS**.

### Services d'accompagnement périnatal (SAP)

Soutenus et financés par l'ONE, ces services proposent un accompagnement et une aide pour les personnes enceintes en situation de vulnérabilité, ainsi que pour la période postnatale. Deux services d'accompagnement périnatal sont présents à Bruxelles : Aquarelle et Ulysse.

#### Aquarelle

Aquarelle est une association située au sein du CHU Saint-Pierre, à Bruxelles. Elle accompagne des femmes enceintes vulnérables, principalement issues de l'immigration, souvent sans sécurité sociale et vivant dans des conditions précaires.

- Consultations médicales prénatales
- Séances de préparation à la naissance (multilingues)
- Accompagnement administratif (aide médicale urgente, mutuelle, etc.)
- Soutien psychosocial
- Ateliers collectifs, groupes de parole

Les accompagnements peuvent se faire en français, anglais, espagnol et d'autres langues avec interprète.

#### Conditions d'accès et coûts

Aquarelle s'adresse prioritairement aux personnes enceintes qui remplissent au moins l'un des critères suivants :

- En situation de grande précarité (sans revenus stables, sans logement fixe...)
- En séjour irrégulier ou en attente de régularisation
- Sans couverture sociale (sans mutuelle, ni assurance maladie)
- Migrantes, demandeuses d'asile ou réfugiées

- En situation d'isolement social ou familial
- Ayant des difficultés d'accès aux soins classiques (barrière linguistique, administrative, culturelle, etc.)

L'accès se fait sur rendez-vous uniquement, via la personne elle-même ou un-e professionnel-le de référence.

Les services proposés par Aquarelle sont gratuits pour la grande majorité des bénéficiaires.

De plus, la majorité des femmes suivies par Aquarelle sont sans couverture sociale ou en séjour irrégulier. Aquarelle les aide à accéder à l'Aide Médicale Urgente (AMU), qui couvre les frais médicaux nécessaires, y compris ceux liés à la grossesse et à l'accouchement.

Aquarelle ne demande jamais de paiement direct aux bénéficiaires, même en l'absence d'AMU au départ. L'équipe aide à régulariser les situations au fil du suivi.

#### Le service de santé mentale Ulysse

Le Service de Santé Mentale Ulysse met en place un accompagnement périnatal, à travers un projet spécifique nommé Aïda. Ce service est dédié aux familles en exil et en situation de précarité, qu'elles aient ou non un statut légal, et qu'elles aient accès ou non aux soins de santé classiques.

Le projet Aïda, en partenariat avec l'ONE, propose un accompagnement pendant la grossesse et les premiers mois de la vie de l'enfant, et offre un suivi médical, psychologique et social.

Le suivi est assuré par une équipe multidisciplinaire qui inclut des psychologues, des psychiatres, des travailleur-euses sociaux-ales, des sages-femmes et des médecins, dans un cadre où l'interprétariat est souvent mis à disposition pour les familles non francophones.

### Conditions d'accès et coûts

Accessible gratuitement aux personnes enceintes, jeunes mères, ou futures mamans en situation d'exil, sans statut légal ou en situation de précarité.

Les services sont accessibles indépendamment du statut administratif, et les bénéficiaires ne sont pas tenues d'avoir une couverture sociale pour accéder aux soins.



## POINTS D'ATTENTION AVANT LA NAISSANCE

### • Démarches administratives

Il est utile d'épingler plusieurs démarches à faire, en relation avec l'employeur, avec la commune ou avec d'autres acteurs et sans prétendre ici être exhaustif.

L'ONE édite, chaque année, une brochure intitulée « Procédures administratives » (nouveau titre 2025 – anciennement "devenir Parents"). Voir [ici](#).

### • Rechercher un milieu d'accueil

Dès la grossesse et sans devoir attendre la naissance de l'enfant, les futurs parents peuvent commencer à chercher un milieu d'accueil, notamment en se rendant sur le site internet de l'ONE et Opgroeien et en lisant les informations mises à disposition par les différents acteurs (communes, crèches, plateformes, etc.).

L'ONE propose **une pré-demande centralisée en ligne via une plateforme** : [ici](#).

Ce formulaire permet de signaler son besoin de place d'accueil dès le début de la grossesse et de suivre l'évolution des disponibilités. Une version papier du formulaire de pré-demande est disponible en plusieurs langues et peut être retiré dans les consultations de l'ONE.

**Opgroeien** propose un outil de recherche de garde d'enfants : [ici](#).

Sur le [site](#) de la **Kinderopvangzoeker de opgroeien**, il y a un aperçu de toutes les structures d'accueil agréées en Flandre et à Bruxelles.



[Voir liste des ressources p. 36](#)

## ACCOUCHEMENT

Le moment de l'accouchement est un moment charnière entre la période prénatale et la période post-natale : il importe à nouveau de souligner l'importance de l'articulation entre ces périodes et les différents professionnels qui y jouent un rôle. ▲ **La fonction de coordination des soins et de l'aide** telle que décrite dans le programme des 1000 premiers jours vise également à faciliter le suivi de ces périodes de transition.

Il existe différents lieux et/ou modalités possibles pour un accouchement.

Le choix se fera en fonction des préférences de la personne enceinte, de sa situation de santé, de ses ressources financières, du contexte, etc.

Les nouvelles normes hospitalières<sup>4</sup> de septembre 2024 visent à **garantir à chaque femme enceinte la liberté de choix, dans son bassin d'aide et de soins**. Chaque institution hospitalière dotée d'une maternité a dorénavant l'obligation d'ouvrir ses infrastructures à des soignant-es de première ligne (sages-femmes ou médecins généralistes) pour des accouchements en autonomie dans le cadre d'un gîte de naissance et/ ou d'un plateau technique.

### Accouchement à domicile

En Belgique, bien qu'il reste peu courant, l'accouchement à domicile est autorisé et encadré par la loi. Il implique l'accompagnement de sages-femmes spécialisées, formées pour fournir les soins de maternité et de naissance à domicile.

### Condition d'accès

Les conditions requises pour un accouchement à domicile peuvent varier selon le-la professionnel-le de santé qui assiste l'accouchement.

Les critères habituels, non exhaustifs, sont les suivants : la grossesse doit se dérouler normalement et être à bas risque, c'est-à-dire que la personne enceinte doit être en bonne santé. De plus, il ne doit pas y avoir de contre-indications médicales, telles que la naissance de jumeaux, une présentation du bébé par le siège, des problèmes cardiaques, de l'hypertension, du diabète, etc.

Ces critères ne sont donc pas, eux, déterminés par la loi mais par chaque professionnel-le de santé, en fonction de ses propres limites.

Il est également recommandé d'habiter à proximité d'une maternité ou d'un centre hospitalier (à moins de 20 à 30 minutes en voiture), afin que des soins d'urgence puissent être prodigués si nécessaire.

Afin de s'assurer que le risque d'une naissance d'un-e enfant prématuré-e soit écarté, la femme enceinte doit avoir dépassé les 37 semaines de grossesse.

<sup>4</sup> Les nouvelles normes hospitalières bruxelloises imposent notamment la transmission des données périnatales au travers de feuilles de liaison disponibles dans les 24 heures qui suivent la sortie de l'hôpital.

### Coûts

L'assurance maladie obligatoire prend en charge une partie des frais liés à l'accouchement à domicile. Cependant, le montant exact du remboursement dépend de plusieurs facteurs, notamment le statut du/de la prestataire de soins (conventionné-e ou non) et les tarifs qu'il ou elle applique.

Il est important de noter que, contrairement à certaines mutualités qui offrent des avantages supplémentaires ou des remboursements spécifiques pour l'accouchement à domicile via leurs assurances complémentaires, la Caisse Auxiliaire d'Assurance Maladie-invalidité (CAAMI) ne propose pas de tels avantages. Par conséquent, pour un accouchement à domicile, il convient d'examiner les offres des autres mutualités susceptibles de proposer des assurances complémentaires adaptées à un accouchement à domicile.

### Accouchement en maison de naissance

Une maison de naissance est une structure dédiée à l'accompagnement avant, pendant et après l'accouchement. Elle se distingue de la maternité traditionnelle par une approche plus naturelle et moins médicalisée de la naissance. Les maisons de naissance se spécialisent dans les soins pour les accouchements à bas risque et sont pleinement intégrées dans le système de santé.

Au sein de la région de Bruxelles-Capitale, il existe actuellement une seule maison de naissance : **Pass-ages**, située à Forest.

Cette maison de naissance offre la possibilité aux personnes enceintes d'accoucher avec la personne de leur choix dans un environnement sécurisé. Une convention avec les sages-femmes d'Amala Espace Naissance, ainsi que de Zwanger in Brussel a été établie. De plus, une convention avec l'hôpital CHU Saint-Pierre garantit un accouchement sécurisé en cas de besoin de transfert.

### Condition d'accès

Les conditions d'accès sont les mêmes que pour un accouchement à domicile.

### Coûts

Dans le cadre de l'assurance maladie obligatoire (INAMI), les remboursements sont similaires à ceux d'un accouchement à domicile.

Il y a, cependant, des frais de séjour dans la structure qui correspond à un forfait de 250€ lors de l'accouchement et il y aura ensuite une tarification de 50€ par 24h supplémentaire. En accord avec la philosophie du lieu, l'argent ne pouvant être un frein, le tarif descend jusqu'à 30€ par nuit pour les hôtes à faibles revenus. À l'inverse, ceux qui disposent de plus de moyens financiers sont invités à faire preuve de solidarité.

### Accouchement en gîte de naissance

Les sages-femmes assument dans ce lieu la responsabilité professionnelle principale des soins. Le gîte peut être intrahospitalier ou extrahospitalier mais sera, dans tous les cas, situé à proximité d'un service d'obstétrique.

Actuellement, il existe un seul gîte de naissance à Bruxelles : **Le Cocon**. Il est situé à l'hôpital Erasme. Pour une mise en perspective : voir le [site](#).

Néanmoins, le gîte de naissance est un projet qui devrait voir le jour à court et à moyen terme dans 3 hôpitaux bruxellois : CHU Brugmann, Clinique Sainte-Elisabeth et Clinique Saint-Michel.

### Condition d'accès

- Toute personne enceinte en bonne santé et qui le souhaite.
- 1ère grossesse ou des accouchements précédents qui se sont déroulés sans complications majeures.
- Une grossesse qui se déroule normalement et qui a été suivie par une sage-femme de l'équipe du Cocon avant la 32ème semaine.
- Que le travail se mette spontanément en route entre 37 et 42 semaines de grossesse.
- Que l'accouchement se déroule normalement.

### Coûts

Un supplément de 250€ est facturé pour la prise en charge globale par l'équipe de sages-femmes du Cocon le jour de la naissance,

que celle-ci ait lieu au Cocon ou en salle de naissance traditionnelle. Ce montant est destiné à couvrir les frais de fonctionnement du Cocon, impliquant la disponibilité des sages-femmes de garde 24/24, un encadrement personnalisé, le suivi du travail et de l'accouchement, la surveillance postnatale immédiate, etc. Ce montant est dû dès l'admission, même si l'accouchement a finalement lieu en salle de naissance.

### Ce montant ne couvre pas :

- Les éventuels honoraires facturés par une sage-femme libérale qui suivrait la grossesse et l'accouchement.
- Les frais engendrés à la suite d'un éventuel transfert hors du Cocon.
- Les frais de chambre et honoraires pour le séjour en maternité après l'accouchement.

Les 250€ ne sont pas remboursés, à ce jour, par les mutuelles (sauf Partenamut) car le Cocon est un gîte de naissance intrahospitalier. Les codes d'une naissance à domicile ne peuvent donc pas être utilisés.

### Accouchement en maternité

L'accouchement dans une maternité peut se faire avec l'équipe hospitalière ou, dans certaines maternités, avec sa sage-femme de référence. Chaque institution hospitalière à Bruxelles, dotée d'une maternité, a depuis 2024 l'obligation d'ouvrir ses infrastructures à des soignant.es de première ligne (sages-femmes ou médecins généralistes) pour des accouchements en autonomie dans le cadre d'un gîte de naissance et/ ou d'un plateau technique.

Un **plateau technique obstétrical** est une infrastructure médicale permettant aux sages-femmes indépendantes d'accompagner un accouchement dans un cadre hospitalier, tout en ayant accès à un soutien médical en cas de besoin.

À ce jour, 6 structures hospitalières ont un plateau technique opérationnel :

- › CHU Saint-Pierre
- › Hôpital Erasme
- › Clinique Sainte-Elisabeth
- › Clinique Saint-Michel
- › Hôpital d'Ixelles
- › CHU Brugmann (Unité Physalis)

### Condition d'accès

Il n'y a aucune condition d'accès si une personne enceinte se présente via les urgences pour un accouchement.

Si la personne émet une préférence pour un hôpital en particulier, il est recommandé de s'inscrire dès le début de la grossesse auprès de la maternité de l'hôpital choisi. De plus, certains hôpitaux demandent un premier rendez-vous prénatal obligatoire.

### Coûts

Les frais d'hospitalisation pour l'accouchement sont couverts par l'assurance obligatoire, y compris les frais de séjour en chambre commune ou double.

Par contre, les frais peuvent varier en fonction de plusieurs facteurs et sont à analyser en fonction de la mutualité et/ou assurance complémentaire (en chambre privée, des suppléments peuvent s'appliquer en fonction du/des prestataires, etc.).



### QUELQUES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

La **prime de naissance** est une aide financière unique versée par les différentes caisses d'allocations familiales pour soutenir les parents lors de l'arrivée d'un enfant. Le site internet d'Iriscare détaille les 5 caisses à Bruxelles.<sup>5</sup>

<sup>5</sup> [www.iriscare.brussels/fr/citoyens/familles-avec-enfants/informations-generales-pour-vos-allocations-familiales/](http://www.iriscare.brussels/fr/citoyens/familles-avec-enfants/informations-generales-pour-vos-allocations-familiales/)  
Il s'agit de : Infino Bruxelles, Kidslife Bruxelles, Parentia Bruxelles, Famiris, Brussels Family.

## PÉRIODE POSTNATALE ET PETITE ENFANCE, JUSQU'À DEUX ANS INCLUS

Après la naissance, le parcours des parents peut être jalonné de découvertes, de surprises, de moments intenses, mais également d'épreuves et de difficultés. Parmi celles-ci, l'accès aux droits, aux soins et à l'information peut s'avérer inégal, variant selon les personnes, les contextes et les moments de vie.

La période dite postnatale couvre les six premières semaines après l'accouchement (soit 42 jours) et laisse ensuite place à la période de la petite enfance.

La période suivant directement l'accouchement est marquée par plusieurs éléments clés : le retour à domicile après un séjour à la maternité, les bouleversements hormonaux vécus par la personne ayant accouché, le début d'un éventuel allaitement, ainsi que l'ajustement aux nouveaux rythmes familiaux. Les acteur·rices et prestataires de soins changent fréquemment à ce moment-là : des professionnel·les, tel·les que les pédiatres et les kinésithérapeutes pour la rééducation post-partum, interviennent désormais, certain·es restent présent·es comme les sages-femmes, certain·es médecin généraliste, le·la gynécologue et d'autres s'effacent éventuellement.

Ce moment charnière met en lumière toute l'importance d'une coordination renforcée de l'aide et des soins, telle que proposée dans le cadre du programme des 1000 premiers jours.

▲ Dans le cadre du programme des 1000 premiers jours, plusieurs prestations sont prévues.

En période postnatale et petite-enfance, suite au dépistage des vulnérabilités psychosociales avec l'outil BIB (lien vers BIB) :

**Scénario B** (A partir de 2 indicateurs positifs sur 8 critères d'inclusion) : la personne enceinte peut continuer à / commencer à bénéficier de la coordination des soins et de l'aide. Les intervenant·es autour de la personne ont la possibilité de se réunir en concertation multidisciplinaire.

### Prestataires médicaux et paramédicaux

#### Médecin généraliste

Comme pour le suivi prénatal et donc l'accompagnement global et intégré, le·la médecin généraliste offre une expertise globale, s'appuyant sur sa proximité avec la personne enceinte et ayant accouché ainsi que sur le·la nouveau-né·e.

Lieux de pratique (dépendant de chaque médecin)

- Cabinet propre
- Structure (par exemple une maison médicale)
- Visites au domicile

#### Conditions et coûts

Les tarifs et remboursements varient en fonction de la prestation et du conventionnement ou non du·de la prestataire.

## Sage-femme

Actuellement à Bruxelles, les sages-femmes hospitalières ne sont pas tenues de se rendre systématiquement au domicile après un accouchement, mais de plus en plus de maternités organisent ce suivi. Toutefois, les personnes ayant accouché ont droit à un suivi postnatal à domicile réalisé par une sage-femme indépendante ou affiliée à un service de soins.

Ce suivi est essentiel pour accompagner la récupération physique et émotionnelle de la mère, soutenir l'allaitement, surveiller l'évolution du nouveau-né et détecter d'éventuelles complications. Il permet également de créer un lien de confiance avec un-e intervenant-e de proximité, dans un moment parfois marqué par l'isolement ou les doutes.

Les sages-femmes offrent leur expertise au sein des cabinets de consultation (planning familial, ONE, regroupement de sages-femmes, maisons médicales, etc.), à l'hôpital (consultation prénatale, unité grossesses à risque, etc.) et au domicile de la personne.

### Condition d'accès et coûts :

Jusqu'à 10 visites sont remboursées par l'assurance maladie, à condition qu'elles soient effectuées par un-e professionnel-le conventionné-e. Pour une sage-femme non conventionnée, l'assurance maladie rembourse 75% du tarif officiel (cas particulier avec le statut BIM sous lequel 100% reste remboursable).

## Kinésithérapeute

Les séances de kinésithérapie postnatale sont prescrites par le-la gynécologue ou le-la médecin traitant-e. Ces séances commencent environ 4 à 6 semaines après l'accouchement.

Certains hôpitaux organisent des consultations collectives accessibles un mois après l'accouchement. Ces séances durent entre 45 minutes et 1 heure et ont lieu 1 à 2 fois par semaine, généralement sur 5 à 10 séances.

Les séances peuvent être réalisées en individuel ou en groupe, en cabinet libéral, à domicile ou à l'hôpital, et s'inscrivent dans un suivi global de la grossesse.

### Conditions d'accès et coûts

Dans le cadre de l'assurance obligatoire (mutuelles et CAAMI), 9 séances de kinésithérapie périnatale (prénatale et postnatale) sont remboursées par grossesse, à condition que

- Les séances soient prescrites par un-e médecin ;
- Elles soient effectuées par un-e kinésithérapeute reconnu-e par l'INAMI.

Le même système de remboursement s'applique pour les séances de groupe en hôpital.

## Pédiatre

Médecin spécialiste qui assure le suivi du développement de l'enfant, depuis sa naissance jusqu'à l'adolescence, il ou elle peut réaliser également les vaccinations obligatoires.

Le-la pédiatre exerce tant à l'intérieur des établissements hospitaliers qu'en tant que médecin indépendant-e.

### Conditions d'accès et coûts

Les consultations chez un-e pédiatre sont partiellement remboursées par la sécurité sociale via l'assurance maladie (INAMI) et le reste peut être pris en charge par une assurance complémentaire selon la couverture. Certaines mutualités proposent un forfait maternité incluant des consultations chez un-e pédiatre. Le-la pédiatre est consultable sans prescription.

## Gynécologue

Le suivi gynécologique postnatal est généralement recommandé 6 à 8 semaines après l'accouchement. Il est généralement assuré par la-le gynécologue qui a effectué le suivi prénatal.

### Conditions d'accès et coûts

Les tarifs et remboursements varient en fonction de la prestation et du conventionnement ou non du-de la prestataire.

## Structures dans lesquelles pratiquent ces prestataires

### Maisons médicales

Toutes les maisons médicales disposent de médecins généralistes. Certaines maisons médicales ont par ailleurs des sages-femmes. Ces deux professions peuvent assurer un suivi postnatal au sein d'une équipe pluridisciplinaire. De plus, certain-es kinésithérapeutes de maisons médicales sont formé-es et habilité-es pour effectuer la rééducation post-partum.

### Conditions d'accès et coûts

Voir section prénatale p. 11

### Structures périnatales communautaires et pluridisciplinaires

Des structures communautaires, associatives ou portées par des collectifs de professionnel·les (principalement des sages-femmes) proposent une offre complémentaire aux dispositifs de soins conventionnels. L'offre de ces lieux pour la période post-natale inclut notamment :

- Le suivi postnatal assuré par des sages-femmes indépendantes ou en équipe
- Des soins à domicile après l'accouchement
- Des actions de soutien au lien parent-enfant et de prévention psychosociale (groupes de parole, ateliers portage, massage, allaitement, etc.).

Ces lieux incarnent une volonté de revaloriser l'expérience de la parentalité, de favoriser la continuité des soins et de réduire l'isolement vécu par de nombreux-ses futur-es et jeunes parents.

Ils sont également des points d'entrée privilégiés pour les familles en recherche de soutien global, de respect de leurs choix et d'un accompagnement en douceur.

### Conditions d'accès et coûts

Les conditions d'accès à ces structures varient en fonction de leur statut juridique, de leur modèle de financement et du cadre d'intervention des professionnel·les impliqué·es (notamment les sages-femmes). Voir section périnatale p.11.

### Hôpitaux

Les hôpitaux bruxellois dotés d'un service de maternité proposent des consultations post-natales avec les prestataires qui ont éventuellement assuré le suivi prénatal, ainsi que des consultations individuelles ou en groupe de kinésithérapie post-partum.

Les consultations peuvent être assurées par :

- Des gynécologues obstétricien·nes hospitalier·ères.
- Des sages-femmes hospitalières.
- Des kinésithérapeutes hospitalier·ères.

Le suivi par un·e prestataire hospitalier·ère n'exclut en rien la possibilité d'un suivi combiné : une partie en hôpital, une autre chez une sage-femme libérale ou en maison médicale.

### Conditions d'accès et coûts

Les consultations sont accessibles à toutes les personnes en ordre d'assurabilité, sur rendez-vous. Le coût dépendra du statut du·de la prestataire et de la nature de la prestation.

### Un relais entre les périodes : ONE et Kind en Gezin

L'ONE et Kind en Gezin jouent un rôle de lien entre les différentes étapes du parcours périnatal. Leur intervention peut commencer dès la grossesse, lorsque la personne enceinte est entrée en contact avec leurs services. Ils assurent ensuite une continuité dans le suivi, notamment par le biais de visites à domicile, de consultations postnatales et d'un accompagnement global de la famille.

### ONE

L'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE) est l'organisme de référence en Communauté Française pour toutes les questions relatives à l'enfance.

L'ONE organise dans chaque commune bruxelloise des consultations gratuites pour enfants. Leur but est de promouvoir, de suivre et de préserver la santé des enfants de 0 à 6 ans (non de soigner les enfants malades). Outre l'examen médical préventif et les vaccinations, les consultations de l'ONE proposent également aux familles des activités collectives de soutien à la parentalité, de promotion de la santé et de prévention médico-sociale.

### Condition d'accès et coûts

Les consultations post-natales et de la petite enfance des Partenaires Enfants Parents (PEP's) ainsi que des médecins et infirmier-ères sont accessibles pour tous les nouveau-nés et ce, jusqu'au 6 ans de l'enfant.

Les différents services ONE sont gratuits et disponibles sur l'ensemble du territoire bruxellois.



**Voir aussi : Brochure**  
*"La consultation pour enfants"*  
(ONE) [ici](#).

### Kind en Gezin

Kind en Gezin est l'organisme de référence pour l'enfance et la naissance du côté de la Communauté Flamande (Vlaamse Gemeenschap).

L'offre de base est gratuite pour chaque famille et consiste en une combinaison de visites à domicile et de consultations de base jusqu'à ce que l'enfant aille à l'école (2,5 à 3 ans).

Kind en Gezin sont un partenaire prioritaire du partenariat Maison de l'Enfant. Des équipes locales multi-experts accompagnent les futurs parents et les familles avec enfants de 0 à 3 ans.

L'équipe est composée de :

- **Un-e infirmier-ère** : fournit principalement un soutien médical préventif ;
- **Un-e intervenant-e en soutien familial** : établit des liens avec les familles vulnérables avec enfants en fonction de sa propre expérience et de son expertise, met les familles en contact avec des collègues et des partenaires ;
- **Un-e travailleur-euse social-e** : renforce la participation sociale des enfants et des parents dans les familles vulnérables ;
- **Un-e psychopédagogue** : soutient les familles concernant les besoins psychiques.



### Bon à savoir

*À 10 moments importants du développement de l'enfant, une consultation gratuite est assurée au bureau de consultation pendant les 30 premiers mois par le-la médecin et l'infirmier-ère de Kind & Gezin. Ils et elles surveillent la croissance, la santé et le développement de l'enfant.*

### Conditions d'accès et coûts

Les visites à domicile et les consultations de base sont accessibles gratuitement pour tous les nouveau-nés et ce, jusqu'à ce que l'enfant aille à l'école (2,5 à 3 ans).

Les différents services Kind en Gezin sont gratuits et disponibles sur l'ensemble du territoire bruxellois.

## Services d'accompagnement périnatal (SAP)

### Aquarelle

Aquarelle propose un accompagnement des personnes enceintes plus vulnérables. En termes de suivi post-natal, Aquarelle propose des visites à domicile (soutien à la mère, soutien au lien mère-enfant et soins au bébé), un suivi médical et social, une aide pour les démarches administratives (acte de naissance, mutuelle, CPAS...), un soutien psychologique et émotionnel ainsi que des groupes et ateliers postnataux.

Les accompagnements peuvent se réaliser en français, anglais, espagnol et d'autres langues avec interprète.

### Conditions d'accès et coûts

Une priorité est donnée aux mamans déjà suivies pendant la grossesse. Certaines peuvent être prises en charge dès la maternité, en relais d'urgence, si elles présentent des critères de précarité. Les services proposés sont gratuits, dans la plus grande majorité des cas.

### Le service périnatal Ulysse

Ulysse met en place un accompagnement périnatal particulièrement axé sur les jeunes mères et leurs enfants en situation de vulnérabilité. Ce service, nommé Aïda, est dédié aux familles en exil et précarisées, qu'elles aient ou non un statut légal, et qu'elles aient accès ou non aux soins de santé classiques.

## Conditions d'accès et coûts

Services gratuits pour jeunes mères en situation d'exil, sans statut légal ou en situation de précarité. Les services sont accessibles indépendamment du statut administratif et les bénéficiaires ne sont pas tenues d'avoir une couverture sociale pour accéder aux soins.

## Structures de soutien postnatal

### Kraamzorg

Aide professionnelle à domicile qui se déroule dans les jours ou semaines suivant la naissance.

Les services fournisseurs principaux disponibles à Bruxelles sont i-mens et Familiehulp.

Un-e kraamverzorgster peut apporter les soutiens suivants :

- Aide aux soins du bébé (bain, allaitement, etc.).
- Soutien à la maman (hygiène, conseils).
- Travaux ménagers légers (lessive, repas simples).
- Soutien émotionnel et pratique au quotidien.

### Conditions d'accès

- Il faut demander l'aide dès la grossesse (inscription préalable conseillée). La demande peut également se faire après la naissance avec le risque d'un manque de place.
- Toutes les femmes enceintes ou jeunes mamans résidant à Bruxelles
- Être affilié-e à un des 2 organismes i-mens ou familie-hulp. Formulaire d'inscription en ligne.

### Coûts

- Tarif social : entre 5 € et 10 €/heure selon le revenu familial.
- Certaines assurances hospitalisation remboursent aussi la kraamzorg (partiellement).

En l'absence d'un équivalent francophone à ce jour, les bruxellois-es francophones peuvent faire appel au CPAS ou aux titres services pour ce type d'aide.

### Acteurs associatifs

Lors de la période post-natale, une diversité d'**acteurs associatifs** offre de l'aide, du soutien, de l'entraide et de la solidarité à travers des activités (culturelles, sociales, bien-être, ...) pour les nouveaux parents et leurs familles, avec un point d'attention pour les familles monoparentales.

Favorisant la participation active des parents et de enfants au sein de leurs activités, ces acteurs sont souvent ancrés à un niveau local et disposent d'un réseau de partenaires bruxellois sociaux/santé diversifiés.

À titre d'exemples, deux structures d'accompagnement solidaire aux familles en situation de précarité ou d'isolement social, dès le début de leur aventure familiale, voire dès la grossesse.

- Petit Vélo Jaune
- Stapsteen

### Milieux d'accueil

#### ONE et Kind en Gezin

L'ONE assume aussi les missions d'accueil : il assure, dans le respect des législations, l'autorisation, l'agrément, le subventionnement, l'organisation, l'accompagnement, le contrôle et l'évaluation de l'accueil de l'enfant de moins de 12 ans en dehors de son milieu familial.

Il existe deux types de milieux d'accueil (0-3 ans) : le milieu d'accueil subventionné et le milieu d'accueil non subventionné.



#### **Voir : Brochure**

*A la recherche d'une place d'accueil pour votre enfant ? " (ONE) Pour en savoir plus sur les modalités concrètes d'inscription, les démarches à suivre, les coûts, les informations utiles.*

## Conditions d'accès et coûts

ONE	KIND EN GEZIN
<p>› Gratuité des milieux d'accueil pour les personnes bénéficiaires de l'intervention majorée</p>	<p>› Pas de gratuité complète</p>
<p>Depuis le 1er janvier 2023, la crèche est gratuite pour les personnes bénéficiaires de l'intervention majorée. La mutualité peut être contactée pour avoir des informations concernant l'octroi du statut BIM.</p>	<p>Les montants varient en fonction de l'attestation de revenu (via mijn.kindengezin.be) et des justificatifs tels que fiches de paie, plans de paiement, dettes. Les personnes payent une réduction de 50% sur le taux de revenu (avec un minimum de 6,47€ par jour en 2025 ou le taux le plus bas de 2,04€ en 2025).</p>
<p>› Réduction de prix des milieux d'accueil pour les familles monoparentales</p>	<p>› Tous les tarifs : <a href="#">ici</a>.</p>
<p>Depuis le 1er janvier 2023, cette mesure vise à réduire les frais pour les familles monoparentales du côté francophone (ONE).</p>	



**Déductibilité fiscale** des frais de garde en milieu d'accueil pour l'année des revenus 2025, les dépenses déductibles s'élèvent à maximum 16,40€ par jour et par enfant. La réduction d'impôt est de 45 % sur le montant total calculé. Pour les parents "isolés avec un bas revenu, la réduction d'impôt est majorée de 45 % à 75 %."

Plus d'information sur les sites Internet :

- De la Ligue des Familles
- Du SPF Finances
- De Kind en Gezin

### 3.

## SOINS ET SERVICES TOUT AU LONG DU PARCOURS PÉRINATAL

Cette section du Focus vise à d'une part décrire l'offre plus transversale et d'autre part synthétiser quelques initiatives visant à favoriser la coopération et l'échange entre les différent-es acteur-rices du social-santé mentionnés-es.

### ACTEURS ET ORGANISATIONS

#### Soutien en santé mentale



*Pour aller plus loin, voir notre Focus "Santé mentale : offre de soutien et d'accompagnement en Région bruxelloise" ici.*

Les **services de santé mentale** (SSM) sont des services ambulatoires qui proposent de la guidance psychosociale, des consultations psychologiques et psychiatriques, ainsi qu'une permanence d'accueil. Ils ont pour objectif le bien-être psychique de la population vivant, principalement, sur leur territoire. Ils disposent d'une équipe pluridisciplinaire (psychiatre, psychologue, infirmier et infirmières sociaux).

Les **psychologues de première ligne** (PPL) peuvent également proposer des soins de proximité (écoute, soutien et accompagnement) pour les personnes enceintes en situation vulnérable, à travers des séances individuelles ou des séances collectives. Dans le moteur de recherche d'un psychologue sur le site de PsyBru, il existe par exemple une spécialisation « périnatalité ».

#### Acteurs associatifs

Une diversité d'**acteurs associatifs** offre de l'aide, du soutien, de l'entraide et de la solidarité à travers des activités (culturelles, sociales, bien-être, ...) pour les personnes enceintes et leurs familles.

#### À titre d'exemple

- **Nasci** : soutien, aide sociale et activités diverses pour personnes enceintes, jeune(s) parent(s) en situation de vulnérabilité.
- **La maison des parents solo** : association située à Forest et dédiée au soutien des familles monoparentales. Elle offre un espace chaleureux d'accueil, d'écoute et de soutien psycho-social et juridique gratuit, ainsi qu'un lieu de rencontres et d'échanges avec d'autres parents.

#### Lieux de dons, de prêt et matériel

Les **mutuelles** proposent de louer ou d'acheter du matériel médical à des prix avantageux. La livraison à domicile peut être effectuée via leur service.

De nombreuses initiatives permettent aux personnes et aux familles de bénéficier gratuitement ou d'emprunter du matériel de puériculture, des jouets, des vêtements, des jeux, etc. La Bébéthèque en est un exemple et est un système pratique de prêt d'affaires pour bébés. Il s'agit d'un dispositif pour les jeunes ménages en quête de matériel de puériculture durable.

## POUR ALLER PLUS LOIN

### E-santé : échange et partage de données de santé à Bruxelles

Le Réseau Santé Bruxellois permet le partage électronique et sécurisé des données de santé entre les prestataires de soins, les établissements de soins et les patient-es. Il relie tous les hôpitaux et les prestataires de soins bruxellois-es entre eux-elles et est relié aux autres réseaux santé du pays. Le Réseau Santé Bruxellois vise à améliorer le processus de soins en assurant un meilleur flux d'information et une meilleure coordination entre prestataires de soins qui ont accès immédiatement aux données pertinentes du-de la patient-e. Il permet également à la personne d'être actrice de sa santé en lui permettant d'accéder, elle aussi, à ses données médicales.

Favoriser le partage de données de santé s'inscrit dans la perspective d'une meilleure coordination et communication entre les prestataires.

### Instrument d'information : Born in Brussels

Born in Brussels ([www.bornin.brussels](http://www.bornin.brussels)) est une plateforme d'informations et de ressources bilingue sur la périnatalité à Bruxelles (depuis le désir d'enfant jusqu'à deux ans et demi) qui dépend de l'administration bruxelloise Vivalis. Elle propose : un répertoire des acteurs bruxellois, une newsletter mensuelle, des actualités du secteur et des interviews d'acteur-rices de la périnatalité.

### Littératie en santé en périnatalité

Un guide pédagogique français a été publié ; il est à destination de tous-tes les professionnel-les, structures de santé, institutions qui travaillent dans le champ de la périnatalité et/ou au contact de femmes enceintes, couples et de leur famille.



[Voir la brochure ici.](#)

### Outils de dépistage ou d'orientation pour des situations spécifiques

Le repérage des vulnérabilités psychosociales se retrouve au sein du Programme des 1000 premiers jours via l'outil Born in Belgium Professionals (nous y faisons référence sous l'outil BIB).

De nombreuses initiatives existent notamment en matière de formation afin de détecter certains types de vulnérabilités :

- Des formations externes peuvent aider les professionnel-les à réaliser un repérage des vulnérabilités. Par exemple, la Campagne Opération Alerte est un programme de soutien pour les prestataires de soins. Cette campagne cible les violences sexuelles, intrafamiliales et de mutilations génitales féminines. Elle a été réalisée par le SPF Santé publique grâce à la collaboration du Groupe pour l'abolition des mutilations sexuelles (GAMS) avec l'université UGent.

- Les institutions hospitalières telles que le CHU Saint-Pierre ou Clinique Sainte-Anne Saint-Rémi proposent parfois des formations continues en interne. Au CHU Saint-Pierre, elle cible le repérage de la vulnérabilité administrative (accès aux droits) : comment référer de manière adaptée, comment collaborer adéquatement avec l'équipe d'Aquarelle et faciliter le retour à domicile ou en centre d'accueil.
- L'outil Dépister, Prendre en charge, Orienter (DPO) développé par la Fédération laïque de centres de planning familial cible les violences conjugales et sexuelles.

### **Centre d'Expertise ECK Volle Maan**

Centre de référence situé à Bruxelles, dédié à l'information, l'accompagnement et la formation autour de la grossesse, de l'accouchement et de la période postnatale.

## 4. QUELQUES RESSOURCES POUR DES SITUATIONS SPÉCIFIQUES

Ce FOCUS ne reprend que quelques ressources pour permettre aux professionnel·les d'apporter de l'information et/ou orienter et/ou se mettre en relation avec d'autres professionnel·les. La plateforme Born in Brussels propose une information plus complète et actualisée sur un grand nombre de situations spécifiques.

### SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE

- **La lisière** est une initiative d'habitation protégée qui accueille et héberge 5 mamans en situation de vulnérabilité et leurs enfants pour une période allant de six mois à deux ans, avec un accompagnement social, médical, psychologique.
- **Le réseau périnatal** rassemble des professionnel·les de la périnatalité.
- **Hôpital Brugmann** – Unité de psychiatrie mère-enfant.
- **CHU Saint-Pierre** – Service de psychiatrie et maternité.
- **Hôpitaux psychiatriques** et **hôpitaux** dotés d'un **service de pédopsychiatrie**.
- **Équipes mobiles périnatalité-enfance du Réseau Bru-Stars**.  
Bru-Stars est un réseau bruxellois en santé mentale pour enfants et adolescent·es. Son équipe mobile périnatale intervient auprès des (futurs) parents et des jeunes enfants, en particulier en cas de vulnérabilités psychosociales ou de situations de crise. Le programme Crosslink favorise la collaboration entre professionnel·les francophones et néerlandophones autour de la périnatalité et de la santé mentale.

- Unité parents-bébé de la Clinique Saint-Jean.

### ADDICTIONS ET ASSUÉTUDES

- **Interstice asbl Espace Alizés/CHU Saint-Pierre** : il s'agit d'un service pluridisciplinaire spécialisé dans la prise en charge de futurs et jeunes parents concernés par des problèmes liés à l'usage de drogues ou de médicaments.

### DEUIL PÉRINATAL

Plusieurs structures à Bruxelles proposent des ressources (groupe de parole, brochures, accompagnement individualisé, etc.) permettant un accompagnement des personnes et des familles confrontées au deuil périnatal.

- **Dans l'associatif** comme par exemple :

- › **Le souffle de Vie** : cette asbl offre un accompagnement concret et à long terme aux femmes enceintes et aux couples confrontés à des difficultés liées à la grossesse. L'association propose également un soutien en cas de deuil périnatal, suite à une fausse couche, une interruption volontaire de grossesse (IVG) ou une interruption médicale de grossesse (IMG).

- › **L'association Sparma** propose également un accompagnement en cas de deuil périnatal, une antenne de cette association est active à Bruxelles.

- **En hospitalier** comme par exemple au **CHU Saint-Pierre**.

## 5. DÉTAIL DES RESSOURCES MENTIONNÉES DANS LE FOCUS

Les ressources détaillées ci-dessous sont reprises par ordre d'apparition dans le texte.

*Cette liste est non-exhaustive.*

*Un répertoire est en cours d'élaboration. N'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de toute ressource utile dans le cadre de ce Focus sur l'offre de soutien et d'accompagnement autour de la périnatalité.*

Elle offre des informations complètes et actualisées sur la grossesse, la naissance et la petite enfance (jusqu'à 2,5 ans), en tenant compte des spécificités culturelles, linguistiques et sociales du territoire Bruxellois.



**Voir Infos & annuaire sur la grossesse, naissance et petite enfance à Bruxelles [ici](#).**

De plus, la plateforme Born in Brussels est une ressource en ligne dédiée aux futurs et jeunes parents, ainsi qu'aux professionnels de la périnatalité en Région bruxelloise.

### LE PROGRAMME DES 1000 PREMIERS JOURS

#### L'OUTIL NUMÉRIQUE BIB

Born In Belgium est une plateforme bilingue à disposition des professionnel·les de la santé et du social en Belgique. BIB organise des webinaires et des formations. Sur le site internet vous trouverez également des témoignages, des informations, des vidéos, la liste des partenaires, etc.

[www.borninbelgiumpro.be](http://www.borninbelgiumpro.be)  
[info@borninbelgiumpro.be](mailto:info@borninbelgiumpro.be)

#### INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME DES 1000 JOURS, VIA LE SITE DE L'INAMI

Programme de soins intégrés

[www.inami.fgov.be/fr/professionnels/info-pour-tous/plan-interfederal-soins-integres/programme-de-soins-integres-soins-et-accompagnement-des-femmes-enceintes-des-enfants-et-de-la-famille-qui-les-entoure-lors-des-premiers-1000-jours](http://www.inami.fgov.be/fr/professionnels/info-pour-tous/plan-interfederal-soins-integres/programme-de-soins-integres-soins-et-accompagnement-des-femmes-enceintes-des-enfants-et-de-la-famille-qui-les-entoure-lors-des-premiers-1000-jours)

LA PÉRIODE PRÉNATALE	
LIEUX ASSURANT UN SUIVI PRÉNATAL (BRUXELLES)	
Cliniques de l'Europe-Site Saint-Michel-Service de Psychiatrie	Rue de Linthout 150 02 614 39 25
POUR TROUVER UN·E MÉDECIN GÉNÉRALISTE	
Fédération des associations des médecins généralistes de Bruxelles (FAMGB)	www.famgb.be famgb@famgb.be Pour trouver un·e médecin de garde (non-urgente) : Contactez la Garde Bruxelloise au numéro +32 2 201 22 22 ou 1733.
Cercle des médecins généralistes néerlandophones de la Région de Bruxelles-Capitale « Brussels Huisartsenkring »	www.bhak.be secretariaat@bhak.be +32 2 216 79 44
POUR TROUVER UN·E SAGE-FEMME	
L'Union professionnelle des sages-femmes belges propose une recherche de sage-femme par lieu/spécialité (prénatal, postnatal, accouchement, etc.).	www.mypusb.be/api/searchpage
POUR TROUVER UN·E KINÉSITHÉRAPEUTE	
AXXON : Cette association des kinésithérapeutes propose une recherche de kinésithérapeutes par lieu/spécialité.	www.axxon.be/fr/trouver-kinesitherapeute
POUR TROUVER UN GYNÉCOLOGUE	
CHU Brugmann, service de gynécologie	www.chu-brugmann.be/services/gynecologie
UZ Brussel, gynécologie et gynécologie oncologie	www.uzbrussel.be/fr/web/gynaecologie/in-het-uz-brussel
Hôpital Erasme, service gynécologie-obstétrique	www.erasme.be/fr/services/gynecologie-obstetrique 02 431 77 00
CHU Saint-Pierre, clinique de gynécologie	www.stpierre-bru.be/service/gynecologie-obstetrique/ gynecologie-generale
Clinique Saint-Jean, service de gynécologie	www.cliniquesaintjean.be/fr/gynecologie
Cliniques universitaires Saint-Luc, service de gynécologie et d'andrologie	www.saintluc.be/fr/service/service-de-gynecologie-et- dandrologie-consultations
Cliniques de l'Europe, gynécologie-obstétrique	www.cliniquesdeurope.be/fr/service/ gynecologie-obstetrique
Hôpital CHIREC (Basilique, Delta, Cavell, CityClinic, Lambermont, Parc Léopold, Ste-Anne St Rémi) gynécologie-obstétrique	www.chirec.be/fr/specialite/gynecologie-obstetrique
Hôpitaux Iris Sud (HIS), service de gynécologie obstétrique	www.his-izz.be/fr/services/consultations/gynecologie- obstetrique

*Nous savons qu'ils existent de nombreux·ses gynécologues dans le privé, mais à défaut d'un répertoire disponible, nous ne citons ici que les services hospitaliers spécialisés.*

MAISONS MÉDICALES	
Toutes les Maisons médicales affiliées à la Fédération des Maisons médicales sont reprises ici	<a href="http://www.maisonmedicale.org">www.maisonmedicale.org</a>
BROCHURE ONE/ CONSULTATION PRÉNATALE EN FONCTION DU LIEU DE VIE DES FUTURS PARENTS (MULTILINGUE)	
Brochure - Public - Office de la naissance et de l'enfance	<a href="http://www.one.be/public/brochures/brochuredetail/brochure/les-consultations-prenatales-de-lone">www.one.be/public/brochures/brochuredetail/brochure/les-consultations-prenatales-de-lone</a>
CONSULTATIONS MÉDICALES LIÉES À LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE (PLANNING FAMILIAL)	
Trouvez le planning familial le plus proche	<a href="http://www.monplanningfamilial.be">www.monplanningfamilial.be</a>
Coté néerlandophone, il faut s'adresser aux CAW	<a href="http://www.caw.be">www.caw.be</a>
POUR TROUVER UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PÉRINATAL	
Aquarelle	<a href="http://www.aquarelle-bru.be">www.aquarelle-bru.be</a> 32 2 411 23 80 <a href="mailto:aquarelle@stpierre-bru.be">aquarelle@stpierre-bru.be</a>
Ulysse (Accompagnement Aïda)	<a href="http://www.ulyssse-ssm.be/contact">www.ulyssse-ssm.be/contact</a> 32 2 533 06 70 <a href="mailto:info@ulyssse-ssm.be">info@ulyssse-ssm.be</a>
QUELQUES HÔPITAUX PROPOSANT UN SUIVI PRÉNATAL	
CHU St-Pierre	Consultations prénatales - CHU Saint-Pierre   UMC Sint-Pieter Voir <a href="#">ici</a>
CHU Brugmann	Prénatal et postnatal   CHU Brugmann. Voir <a href="#">ici</a>
CHIREC	Suivi pré-natal   Chirec. Voir <a href="#">ici</a>
Hôpital Erasme	La Clinique Obstétrique   Hôpital Erasme. Voir <a href="#">ici</a>
COTÉ NÉERLANDOPHONE	
Kind en Gezin	<a href="http://www.kindengezin.be/fr/enfance-et-famille">www.kindengezin.be/fr/enfance-et-famille</a>
CAW	<a href="http://www.caw.be">www.caw.be</a>
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES/POUR PRÉPARER LA VENUE DE L'ENFANT	
ONE – brochure : devenir parents	<a href="http://www.one.be/public/brochures/brochuredetail/brochure/carnet-devenir-parents/">www.one.be/public/brochures/brochuredetail/brochure/carnet-devenir-parents/</a>
RECHERCHE DU MILIEU D'ACCUEIL	
Via le site de l'ONE	<a href="http://www.my.one.be">www.my.one.be</a>
Via Opgroeien et Kind en Gezin pour les personnes néerlandophones	<a href="http://www.opgroeien.be">www.opgroeien.be</a> <a href="http://www.kindengezin.be/nl">www.kindengezin.be/nl</a>
S'INFORMER SUR LES ALLOCATIONS FAMILIALES	
Via le site d'Iriscare	<a href="http://www.iriscare.brussels/fr/citoyens/familles-avec-enfants/informations-generales-pour-vos-allocations-familiales/">www.iriscare.brussels/fr/citoyens/familles-avec-enfants/informations-generales-pour-vos-allocations-familiales/</a>

## LA PÉRIODE DE L'ACCOUCHEMENT

### ACCOUCHEMENT MAISON DE NAISSANCE

Pass-âges	<a href="http://www.pass-ages.be">www.pass-ages.be</a> Rue du Deltastraat 65 1190 Bruxelles - Brussel <a href="mailto:info@pass-ages.be">info@pass-ages.be</a> (+32) 0471 84 29 93
-----------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### GITES DE NAISSANCE

Le Cocon	<a href="http://www.erasme.be/fr/le-cocon">www.erasme.be/fr/le-cocon</a> Hôpital Erasme Route de Lennik 808 1070 Bruxelles - Brussel <a href="mailto:cocon.Clini-obs@hubruxelles.be">cocon.Clini-obs@hubruxelles.be</a> (+32) 2 555 55 96
----------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

### ACCOUCHEMENT EN MATERNITÉ (MILIEU HOSPITALIER)

#### 6 STRUCTURES HOSPITALIÈRES ONT UN PLATEAU TECHNIQUE OPÉRATIONNEL

CHU Saint-Pierre	<a href="http://www.stpierre-bru.be">www.stpierre-bru.be</a>
Hôpital Erasme	<a href="http://www.erasme.be/fr">www.erasme.be/fr</a>
Clinique Sainte-Elisabeth	<a href="http://www.cliniquesdeurope.be/fr/site/ste-elisabeth">www.cliniquesdeurope.be/fr/site/ste-elisabeth</a>
Clinique Saint-Michel	<a href="http://www.cliniquesdeurope.be/en/site/st-michel">www.cliniquesdeurope.be/en/site/st-michel</a>
Hôpital d'Ixelles	<a href="http://www.his-izz.be">www.his-izz.be</a>
CHU Brugmann (Unité Physalis)	<a href="http://www.chu-brugmann.be">www.chu-brugmann.be</a>

### HÔPITAUX BRUXELLOIS DISPOSANT D'UNE MATERNITÉ

Hospichild rassemble les informations utiles sur les hôpitaux pédiatriques bruxellois	<a href="http://www.hospichild.be">www.hospichild.be</a>
---------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------

### LISTE DES HÔPITAUX REPRISE DANS BORN IN BRUSSELS

Born in Brussels	<a href="http://www.bornin.brussels/hopitaux-avec-maternite">www.bornin.brussels/hopitaux-avec-maternite</a>
------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------

LA PÉRIODE POSTNATALE	
<b>MÉDECIN GÉNÉRALISTE</b>	
Fédération des associations des médecins généralistes de Bruxelles (FAMGB)	<a href="http://www.famgb.be">www.famgb.be</a> <a href="mailto:famgb@famgb.be">famgb@famgb.be</a> Pour trouver un-e médecin de garde (non-urgente) : Contactez la Garde Bruxelloise au numéro +32 2 201 22 22 ou 1733.
Cercle des médecin généralistes néerlandophones de la Région de Bruxelles-Capitale « Brussels Huisartsenkring »	<a href="http://www.bhak.be">www.bhak.be</a> <a href="mailto:secretariaat@bhak.be">secretariaat@bhak.be</a> +32 2 216 79 44
<b>SAGE-FEMME</b>	
Recherche de sage-femme	<a href="http://www.myupsfb.be/api/searchpage">www.myupsfb.be/api/searchpage</a>
<b>KINÉSITHÉRAPEUTE</b>	
Via Axxon	<a href="http://www.axxon.be/fr/trouver-kinesitherapeute">www.axxon.be/fr/trouver-kinesitherapeute</a>
<b>MILIEUX D'ACCUEIL</b>	
Via le site de l'ONE	<a href="http://www.my.one.be">www.my.one.be</a>
Kind en Gezin	<a href="http://www.kindengezin.be/nl">www.kindengezin.be/nl</a>
<b>STRUCTURE DE SOUTIEN POSTNATAL</b>	
Kraamzorg pour avoir de l'aide à la maison, coté néerlandophone	<a href="https://www.familiehulp.be/aanbod/kraamzorg-en-kinderopvang/kraamzorg">https://www.familiehulp.be/aanbod/kraamzorg-en-kinderopvang/kraamzorg</a> <a href="https://www.i-mens.be/ons-aanbod/kraamzorg">https://www.i-mens.be/ons-aanbod/kraamzorg</a>
<b>ACTEURS ASSOCIATIFS</b>	
Le Petit Vélo jaune une offre d'accompagnement solidaire des familles	<a href="http://www.petitvelojaune.be">www.petitvelojaune.be</a>
StapSteen et ses bénévoles soutiennent les familles	<a href="http://www.stapsteen.be">www.stapsteen.be</a>
<b>ACCOUCHEMENT</b>	
Via le site de la Ligue des familles	<a href="http://www.liguedesfamilles.be">www.liguedesfamilles.be</a>
Via le site du SPF Finances	<a href="http://www.finances.belgium.be/fr">www.finances.belgium.be/fr</a>
Informations liées aux allocations familiales reprises sur le site du Kind en Gezin, coté néerlandophone	<a href="http://www.kindengezin.be/nl">www.kindengezin.be/nl</a>
<b>LIEUX DE DONS, DE PRÊTS ET MATÉRIEL</b>	
Les bébéthèques sont des lieux de prêts de matériels pour les petits, présents à Bruxelles	<a href="http://www.arlette.brussels/fr/bebetheques">www.arlette.brussels/fr/bebetheques</a>

## SOINS ET SERVICES TOUT AU LONG DU PARCOURS PÉRINATAL

### ACTEURS ASSOCIATIFS

**Nasci** : soutien, aide sociale et activités diverses pour personnes enceintes, jeune(s) parent(s) en situation de vulnérabilité

[www.nascivzw.be/fr](http://www.nascivzw.be/fr)  
+32 2 216 88 85

**Maison des parents solos** ; association située à Forest et dédiée au soutien des familles monoparentales. Elle offre un espace chaleureux d'accueil, d'écoute et de soutien psychosocial et juridique gratuit, ainsi qu'un lieu de rencontres et d'échanges avec d'autres parents

[www.maisondesparentssolos.be/](http://www.maisondesparentssolos.be/)  
+32 2 375 09 92

### SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT PÉRINATAL (SAP)

**Aquarelle**

[www.aquarelle-bru.be](http://www.aquarelle-bru.be)  
+32 2 411 23 80  
[aquarelle@stpierre-bru.be](mailto:aquarelle@stpierre-bru.be)

**Ulysse (Accompagnement Aïda)**

[www.ulyse-ssm.be/contact](http://www.ulyse-ssm.be/contact)  
+32 2 533 06 70  
[info@ulyse-ssm.be](mailto:info@ulyse-ssm.be)

## POUR ALLER PLUS LOIN

**Born in Brussels**

[www.bornin.brussels](http://www.bornin.brussels)

**E-santé : Réseau Santé bruxellois**

[www.brusselshealthnetwork.be](http://www.brusselshealthnetwork.be)

**ECK Volle Maan**

[www.expertisecentrum-vollemaan.be](http://www.expertisecentrum-vollemaan.be)

**Littératie en santé périnatalité**

[www.iledefrance.ars.sante.fr/lancement-dun-guide-pedagogique-sur-la-litteratie-en-sante-en-perinatalite-pour-passer-laction](http://www.iledefrance.ars.sante.fr/lancement-dun-guide-pedagogique-sur-la-litteratie-en-sante-en-perinatalite-pour-passer-laction)

**Outils de dépistage ou d'orientation pour des situations spécifiques**

[www.operationalerte.be](http://www.operationalerte.be)

**L'outil Dépister, Prendre en charge, Orienter (DPO) développé par la Fédération laïque de centres de planning familial cible les violences conjugales et sexuelles**

[www.planningfamilial.net/thematiques/violences/outil-dpo](http://www.planningfamilial.net/thematiques/violences/outil-dpo)

## SITUATIONS SPÉCIFIQUES

### SANTÉ MENTALE ET PSYCHIATRIE

La **lisière** est une initiative d'habitation protégée qui accueille et héberge 5 mamans en situation de vulnérabilité et leurs enfants pour une période allant de six mois à deux ans, avec un accompagnement social, médical, psychologique

+32 2 431 76 68  
infoihplisiere@epsylon.be

Le **réseau périnatal** rassemble des professionnels de la périnatalité

www.perinatal.be  
+32 32 2 431 76 66

Hôpitaux psychiatriques et hôpitaux dotés d'un service de pédopsychiatrie

www.hospichild.be/category/hopitaux-partenaires

**Équipes mobiles périnatalité-enfance** du Réseau Bru-Stars  
Bru-Stars est un réseau bruxellois en santé mentale pour enfants et adolescent-es. Son équipe mobile périnatale intervient auprès des (futurs) parents et des jeunes enfants, en particulier en cas de vulnérabilités psychosociales ou de situations de crise. Le programme Crosslink favorise la collaboration entre professionnel-les francophones et néerlandophones autour de la périnatalité et de la santé mentale.

www.bru-stars.be  
0485 71 19 42

**Unité Parents-bébé** de la Clinique Saint-Jean

+32 2 221 92 40 ou +32 2 221 99 81  
psy@clstjean.be

### ADDICTIONS ET ASSUÉTUDES

**Interstice asbl Espace Alizés/CHU Saint-Pierre** : il s'agit d'un service pluridisciplinaire spécialisé dans la prise en charge de futurs et jeunes parents concernés par des problèmes liés à l'usage de drogues ou de médicaments

www.interstices-stpierre.be  
+32 2 502 32 85 / +32 2 535 30 5102

### DEUIL PÉRINATAL

**Le souffle de Vie** : cette asbl offre un accompagnement concret et à long terme aux femmes enceintes et aux couples confrontés à des difficultés liées à la grossesse. L'association propose également un soutien en cas de deuil périnatal, suite à une fausse couche, une interruption volontaire de grossesse (IVG) ou une interruption médicale de grossesse (IMG).

www.souffledevie.be  
+32 2 375 95 04

L'association **Sparma** propose également un accompagnement en cas de deuil périnatal ; une antenne de cette association est active à Bruxelles.

www.association-spama.com/les-antennes/belgique

**Helpdesk**

Bassin  
**Nord**

+32 2 318 60 54  
info@bassin-nord.brussels

**Helpdesk**

Bassin  
**Nord Est**

+32 2 318 60 57  
info@bassin-nord-est.brussels

**Helpdesk**

Bassin  
**Centre Ouest**

+32 2 880 29 87  
info@bassin-centre-ouest.brussels

**Helpdesk**

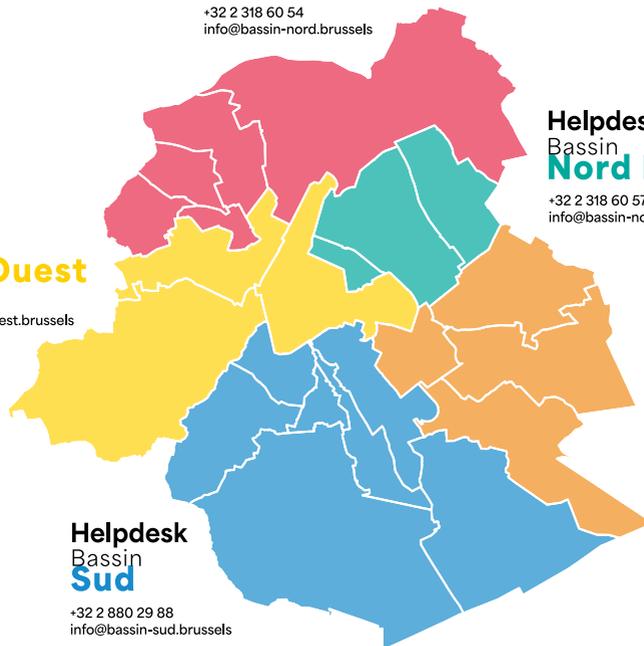
Bassin  
**Sud Est**

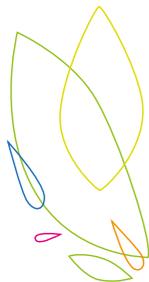
+32 2 318 60 58  
info@bassin-sud-est.brussels

**Helpdesk**

Bassin  
**Sud**

+32 2 880 29 88  
info@bassin-sud.brussels





## FOCUS DISPONIBLES

- Accessibilité financière aux soins de santé
- Soins palliatifs et fin de vie
- Ressources pour une vie à domicile
- Systèmes de prise en charge du diabète de type 2
- Santé mentale : offre de soutien et d'accompagnement en Région bruxelloise



Les focus s'articulent avec des répertoires, des FAQ et Focus Live (webinaires).

→ Rendez-vous sur [brusano.brussels](https://brusano.brussels)



Avec le soutien de la Cocom  
COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

[info@brusano.brussels](mailto:info@brusano.brussels) | RPM/RPR: BE0711.719.484

[www.brusano.brussels](https://www.brusano.brussels)